

# 02

## LE SUIVI DES PAIEMENTS VIA AMELIPRO

## LE SUIVI DES PAIEMENTS PAR LES ERGOTHÉRAPEUTES, LES PSYCHOMOTRICIENS ET LES PSYCHOLOGUES

- Depuis fin 2024, vous recevez mensuellement de la part de chaque caisse un relevé des prestations que cette dernière vous a payées (par courrier postal ou messagerie).
- Depuis le 10 juin 2025, vous pouvez accéder au suivi de paiement de vos prestations (pour l'ensemble des régimes d'assurance maladie) en vous connectant au télé-service « amelipro » de l'assurance maladie à l'adresse suivante : <https://authps-espacepro.ameli.fr/>
- À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, les envois mensuels de relevés des caisses seront arrêtés, seul le télé-service « amelipro », vous permettra alors d'accéder au suivi de vos paiements.
- L'adresse mail « [pco-tnd-reclamation-ps.cnam@assurance-maladie.fr](mailto:pco-tnd-reclamation-ps.cnam@assurance-maladie.fr) » à l'attention des professionnels créée temporairement pour la gestion des réclamations sur les soins de 2024 sera fermée à compter du 1<sup>er</sup> septembre.
- Les PCO continuent à utiliser l'adresse habituelle pour leurs échanges avec la CPAM des Côtes d'Armor.



numéro de facture (facultatif)

2 4 0 0 0 0 0 9 7

*Dans le formulaire de facturation, le numéro de facture est facultatif.*

*Néanmoins s'il est renseigné dans le formulaire, il sera véhiculé dans le système d'information de l'assurance maladie et sera restitué lors de la consultation des paiements des prestations via le télé-service « amelipro ».*

# LE SUIVI DES PAIEMENTS PAR LES ERGOTHÉRAPEUTES, LES PSYCHOMOTRICIENS ET LES PSYCHOLOGUES

- <https://authps-espacepro.ameli.fr>

**l'Assurance Maladie** **amelipro** Aide ?

**SE CONNECTER PAR CARTE CPS**

SE CONNECTER PAR E-CPS

SE CONNECTER PAR E-CPS

SE CONNECTER PAR E-CPS

\* Obligatoire

Identifiant \* : ?  
N° sur 11 caractères

Mot de passe \* :  
Mot de passe oublié

Je ne suis pas un robot

VOUS CONNECTER

**Vous n'avez pas de compte ?**  
Si vous avez une carte CPS ou CPE, vous pouvez créer votre compte, en vous connectant à l'aide du bouton d'identification par carte

**Créer un compte pour la 1ère connexion**

CREER UN COMPTE



# LE SUIVI DES PAIEMENTS PAR LES ERGOTHÉRAPEUTES, LES PSYCHOMOTRICIENS ET LES PSYCHOLOGUES

- <https://espacepro.ameli.fr/inscription/#/aide/>

**AIDE ET CONFIGURATION**

Assistance Technique

**VOUS CONNECTER ET ACCÉDER AUX SERVICES**

AmeliPro offre deux possibilités de connexion. En fonction du type de connexion et de la catégorie de professionnel de santé à laquelle vous appartenez, vous bénéficiez d'une offre de services différente.

**CONFIGURER AMELIPRO**

Pour réaliser des téléprocédures liées à la prise en charge de vos patients, vous devrez disposer de votre carte CPS et de la carte vitale de votre patient. Pour utiliser ces 2 cartes sur AmeliPro, vous avez besoin d'installer des lecteurs spécifiques et des logiciels sur votre ordinateur. En cas de difficultés, vous pouvez prendre contact avec un CS de votre CPAM.

**DIAGRAM**

Vous pouvez également vérifier le bon fonctionnement de votre carte CPS et de votre carte Vitale en utilisant les liens ci-dessous.

# LE SUIVI DES PAIEMENTS PAR LES ERGOTHÉRAPEUTES, LES PSYCHOMOTRICIENS ET LES PSYCHOLOGUES



## RELEVÉ DE COMPTE DU MOIS DE MAI 2025

### REGIME GENERAL

#### Vos paiements tiers-payant

Date du paiement	N° de facture (*) (**) (***)	Organisme	Nom du bénéficiaire	N° de Sécurité sociale de l'assuré(e)	Nature de l'acte	Date de l'acte ou période du ... au ...	Montant
09/05/2025	FF 2025046	CPAM n° 221			SRG	01/04/2025 au 15/04/2025	116,58 €
09/05/2025	FT 2025047	CPAM n° 221			SRG	01/04/2025 au 15/04/2025	116,58 €
Total réglé le 09/05/2025 par la Caisse d'assurance maladie des Côtes d'Azur (n° 221)							<b>233,16 €</b>
<b>TOTAL</b>							<b>233,16 €</b>

#### Autres paiements

Date du paiement	N° de lot	Organisme	Nature du paiement	Montant
Aucun paiement n'a été effectué sur votre compte				

(\*) Ensemble des paiements y compris tiers payant, indus, gardes et astreintes, rémunérations spécifiques, aides à la télétransmission

(\*\*) Paiement de l'ensemble des organismes Cnam, Cgss, etc.

(\*\*\*) SNF = Sans Numéro de Facture